

26 Octobre 1934

I- Colin - Maillard

Le Haut-Commissaire doit être, assurément, le premier surpris des multiples projets politiques que l'Opinion, à Beyrouth comme à Damas, s'obstine à lui attribuer. C'est tantôt la dissolution de la Chambre des députés qui nous est annoncée comme imminente, tantôt le retour de la vie constitutionnelle normale, tantôt la nomination d'un gouverneur ou même d'un préfet français.

A force de se demander vainement ce que le Comte de Martel lui rapportait dans sa valise, le public a finalement entrepris de la découvrir par lui-même.

Le résultat ne pouvait être autre que celui que nous enregistrons.

Quelle chance de vérité peut avoir toutes ces rumeurs contradictoires ?

Le contraste est frappant, entre le silence du Grand-Sérail et la profusion de nouvelles vraisemblables ou fausses qui courent les rues.

On dirait, à la vérité, une passionnante partie de colin-maillard : Et ce ne sont, de la part de citoyens, aux yeux bandés, que piétinement sur place, tours, détours en circuit fermé,- à la recherche de quelque vérité à propager ensuite.

N'est-il pas opportun de libérer chacun du bandeau qui l'aveugle ; et de permettre, à tous, une exacte et claire vision de la réalité prochaine ?

« ... Ne se pourrait-il pas

Que nous entrevoyions du moins la claire issue.

Que déjà votre main prépare doucement ?...

Et qu'un peu de lumière un instant aperçue.

Nous aide à traverser ce ténébreux moment »

Car il est certain que divers projets se préparent, des textes législatifs des arrêtés. Cette intervention officielle dans le domaine politique est logique, inévitable, puisque le régime en vigueur au Liban, n'est que provisoire.

Le public est en outre convaincu que le Comte de Martel, au cours de son séjour à Paris, ne s'est pas uniquement préoccupé de nos finances. Ce même public attend aujourd'hui le communiqué qui le distraira du mortel quoique nécessaire ennui des questions économiques...

II.- Tourisme et Estivage

A vingt-quatre heures d'intervalle « Jour » aura publié sur les besoin économiques du pays, deux articles presque identiques : l'un rédigé ici l'autre à quelques centaines de kilomètres, et paru dans le « Monde colonial illustré. »

Nous disions avant-hier que l'effort principal de l'Autorité devait porter sur l'irrigation (pour sauver la plaine et sur tout ce qui peut encourager, augmenter et développer la villégiature, l'estivage et le tourisme (pour sauver la montagne).

Tel est bien aussi le sentiment de notre confrère du « Monde Colonial illustré », que nous avons reproduit hier :

« Ce n'est pas au lecteur du Monde Colonial illustré qu'il est nécessaire de rappeler que la vraie source de richesse pour le Liban, Suisse de proche Orient, en bordure de la Méditerranée, est dans l'estivage et la tourisme ».

S'il est vrai que pour apprécier sainement la situation d'un pays, un certain éloignement, un « recul » est nécessaire, nous aurons trouvé dans le témoignage de M. Stanislas Reichzler, une sure confirmation de nos remarques.

On aura remarqué que notre confrère insiste surtout sur l'un des aspects de la question (estivage, tourisme) et qu'il évalue à 15.000 le nombre des touristes venus d'Egypte, d'Iraq ou de Palestine, cette année, les statistiques officielles ne donnent jusqu'ici que la moitié de ce chiffre. Souhaitons que ce soit notre confrère lui là aussi, ait raison,- sinon pour cette année, du moins pour l'année prochaine.

Il s'agit cependant de préparer dès aujourd'hui la saison de tourisme et de villégiature, de 1935.

« L'aménagement de la Riviera du Proche-Orient s'impose ».

Ajoutons que cette nécessité est non seulement d'ordre économique, mais également social : on se plaint de la ruée de nos paysans vers la cité. S'est-on d'abord occupé de les retenir et de leur donner les moyens de vivre dans leur montagne ? La prospérité et le développement des stations d'estivage constituent l'une des plus heureuses et efficaces mesures, pour cela.